

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 janvier 2024

Référence
2023-08

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	11	12

Date de la convocation
16/01/2024

Date d'affichage
16/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marc MORETTI, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Marc MORETTI, Maire, Mesdames Cécile MEUBLAT, France BEAUPRÉ, Michelle BEULAY, Emilie MAUPETIT, Martine TOURNOIS et Messieurs Laurent CHANDIVERT, Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Michel POTIEZ, Etienne SOLLIER.

Absente excusée ayant donné procuration : Julie MAGOT a donné pouvoir à France BEAUPRÉ

Absent excusé : Cyril GÉNOT

A été nommée secrétaire de séance : France BEAUPRÉ

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Blois
Le :

Et
Publication du :

2024 06 – Approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024

Adopté à l'unanimité (12 voix)

2024-07 – Choix de l'entreprise pour le changement de la pompe à chaleur à la salle associative

Adopté à l'unanimité (12 voix)

Fait et délibéré en Mairie, le 22 janvier 2024

Fait à Villerbon le 23 janvier 2024

Le Maire

Jean Marc MORETTI



La secrétaire de séance,
France BEAUPRÉ

